



Dois-je de l'argent à mon employeur?

Par **barbar**, le **24/06/2008** à **15:34**

bonjour,

je suis actuellement en congé parental. je suis salariée d'une importante compagnie d'assurance. j'ai dû signer un nouveau contrat de travail avant de partir en congé maternité. je n'ai pas de fixe. j'ai ce qu'on appelle une avance sur commission. à chaque quadrimestre si mon bjectif n'est pas atteint ma "paie" est lissée.

concrètement, il y a des mois où j'ai travaillé et où ma rémunération égale zéro! et le pire c'est que sur un mois à zéro (avril 2007) mon employeur me réclame quelques centaines d'euros! je ne sais plus comment m'en sortir. sans parler de mon portefeuille de clients qu'on ne m'a jamais rendu (ni l'équivalent) à mon retour de maternité, des commissions que je n'ai jamais touché, du harcèlement moral et sexuel que j'ai subi de ma haute hiérarchie sur secteur, du chantage à la pression lors de mes grossesses pour me pousser à démissionner.

qu'est ce que je pèse face à l'assureur européen n°1? besoin d'aide svp.merci